



2B, Avenue Pierre de Coubertin – BP 38

38170 Seyssinet-Pariset

FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Fondation Partenariale

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Fondation Partenariale

Siège social : 621 Avenue Centrale
38400 SAINT MARTIN D'HERES

[RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS](#)

Exercice clos le 31/12/2020

Aux administrateurs de la Fondation Université Grenoble Alpes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Université Grenoble Alpes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des états financiers concernant la première application du règlement n°2018-06 de l'ANC abrogeant le règlement n°99-01.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces

mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe aux comptes annuels expose les missions ainsi que les règles et méthodes comptables retenues par la fondation notamment pour ce qui concerne le traitement des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre fondation, nous avons vérifié :

- Le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application,
- Que les fonds accordés sont conformes, dans leur objet et modalités d'application, aux projets sélectionnés et validés par les organes de direction de la fondation, notamment au regard de l'objet même de la fondation.

Vérifications du rapport moral et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de la fondation et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que les comptes annuels étant arrêtés puis approuvés par les membres du conseil d'administration réunis au cours d'une réunion unique tenue ce jour, notre rapport n'a pu être mis à votre disposition au siège social de la fondation quinze jours au moins avant cette réunion.

Mazars Gourgue

Seyssinet-Pariset, le 25 mai 2021



Bertrand Celse

Associé

BILAN - ACTIF



FUGA - FOND. UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 038	1 038		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outil.				
Autres immobilisations corporelles	14 994	11 768	3 226	8 034
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	16 032	12 805	3 226	8 034
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				420
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	6 645		6 645	35 985
Valeurs mobilières de placement	1 500 448		1 500 448	950 000
Disponibilités	1 960 380		1 960 380	1 813 221
Charges constatées d'avance (3)	4 508		4 508	784
TOTAL (III)	3 471 981		3 471 981	2 800 410
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 488 012	12 805	3 475 207	2 808 444

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF



FUGA - FOND. UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	806 812	772 407
Excédent ou déficit de l'exercice	117 321	34 405
<i>Situation nette</i>	924 133	806 812
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	924 133	806 812
Comptes de liaison	2 739	4 000
TOTAL (II)	2 739	4 000
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	278 667	400 380
Fonds dédiés	2 094 747	1 444 282
TOTAL (III)	2 373 413	1 844 662
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 637	42 276
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	100 285	110 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	174 922	152 970
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 475 207	2 808 444

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

174 922

152 970

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2019 au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 739	58 000
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	467 844	70 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	508 999	504 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	33 688	11 516
Mécénats	1 085 433	870 542
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	420 000	385 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 887	1 452
Utilisations des fonds dédiés	211 246	1 299 523
Autres produits	3	347
Total I	2 737 839	3 200 379
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	71 348	113 024
Aides financières	1 402 139	1 964 470
Impôts, taxes et versements assimilés	12 060	91 783
Salaires et traitements	283 243	385 794
Charges sociales	114 292	159 348
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 507	2 996
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	739 998	458 157
Autres charges	2 739	4 000
Total II	2 631 324	3 179 572
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	106 515	20 807
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 136	16 772
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	13 136	16 772
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	13 136	16 772
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	44	69
Sur opérations en capital	3	2
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	48	71
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3	7
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	3	7
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	44	64
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 374	3 238
Total des produits (I + III + V)	2 751 023	3 217 222
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 633 702	3 182 817
EXCEDENT OU DEFICIT	117 321	34 405
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	17 415	249 896
Prestations en nature	37 631	199 137
Bénévolat		
TOTAL	55 046	449 033
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	17 415	249 896
Prestations en nature	37 631	199 137
Personnel bénévole		
TOTAL	55 046	449 033

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Le total du bilan est de 3 475 207 euros et le compte de résultat dégage un excédent de 117 321 euros pour des produits d'exploitation de 2 737 839 euros.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I) Présentation de la Fondation Université Grenoble Alpes

La Fondation Université Grenoble Alpes est une fondation partenariale créée en juin 2014.

Au départ créée pour une durée de 5 ans, elle a été prorogée par déclaration au recteur de l'académie de Grenoble en date du 1^{er} juillet 2019 pour une durée de 20 ans.

A cette occasion les fondateurs se sont engagés sur le programme pluriannuel d'un montant de 2 460 000 €, détaillé ci-dessous :

Fondateurs	A la date de la prorogation	janv-20	janv-21	janv-22	janv-23
Université	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
CHU Grenoble-Alpes	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Banque Populaire AuRA	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
bioMérieux	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Air Liquide Advanced Technologies	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	
Grenoble-Alpes Métropole	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €
TOTAL €	504 000 €	504 000 €	504 000 €	504 000 €	444 000 €

La Fondation UGA a pour objet, dans le respect des missions de l'Université, de :

- Accompagner le développement de l'UGA en mettant en œuvre des partenariats de mécénat avec le monde socio-économique.
- Soutenir des projets portés par l'UGA, dans un objectif d'intérêt général, notamment des projets de recherche, des initiatives pédagogiques innovantes, des projets patrimoniaux, un programme de bourses étudiantes. Ces projets seront menés éventuellement en collaboration avec ses partenaires scientifiques.
- Promouvoir l'image de l'UGA et du site scientifique grenoblois afin de développer son rayonnement national et international.
- La Fondation a également vocation à recevoir l'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, de biens, droits ou ressources, sans que soit créée à cet effet une personne morale nouvelle conformément à l'article L.719-13 du Code de l'éducation et dans les conditions prévues aux présents statuts. Cette affectation peut être dénommée fondation.

Elle abrite la Fondation sous égide Nanosciences depuis le 1^{er} octobre 2015, la Fondation sous égide Grenoble Institut des Neurosciences (Fondation GIN) depuis le 1^{er} juillet 2017 ainsi que la Fondation sous égide Sciences Po Grenoble depuis le 18 janvier 2019.

Les activités de la fondation abritante UGA et des trois fondations sous égide sont suivies dans des comptes analytiques distincts.

II) Faits caractéristiques de l'exercice

La fondation abritante et les fondations abritées font face depuis début 2020 à la crise sanitaire du Coronavirus. La Direction a pris toutes les dispositions afin de répondre aux Directives des Autorités Françaises, protéger la santé des collaborateurs et assurer la continuité d'exploitation des opérations critiques. Les principales mesures concernent le recours au télétravail (total ou partiel selon les périodes) pour les collaborateurs de la fondation. À ce stade, il n'y a pas eu d'impact majeur sur l'activité de la fondation.

Les mécènes ont dans l'ensemble tenu leurs engagements hormis quelques demandes de rééchelonnement des versements, essentiellement liées au retard pris dans le déroulement des projets soutenus.

Si la collecte de fonds de l'exercice n'a pas été fortement impactée, il est néanmoins encore tôt pour mesurer l'impact à terme de la crise sur les collectes futures de fonds.

La Fondation UGA a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les exercices 2017 à 2019. Il s'est terminé le 15/10/2020 et n'a relevé aucune irrégularité au titre de l'application de la législation et n'a donné lieu à aucun redressement.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Depuis le 18 janvier 2021, la Fondation UGA abrite la Fondation Ice Memory.

III) Règles et méthodes comptables.

La Fondation s'est conformée aux prescriptions du règlement 2014-03 du plan comptable général et, lors de l'exercice clos au 31 décembre 2020, du règlement 2018-06. Ce règlement, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020, est applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, notamment les fondations, abroge le règlement 1999-01.

La première application de ce règlement aux comptes de l'exercice 2020 constitue un changement de réglementation ; elle n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

La mise en place du nouveau règlement comptable a induit certains changements de présentation comptables : La présentation du compte de résultat a été modifiée.

- Les utilisations de fonds dédiés apparaissent dorénavant dans les produits d'exploitation au lieu d'apparaître en fin de compte de résultat
- Les reports de fonds dédiés quant à eux sont intégrés dans les charges d'exploitation
- En fin de compte de résultat, après le résultat de l'exercice, sont notés les contributions volontaires en nature
- Les subventions accordées par la fondation sont dorénavant comptabilisées au compte 657100 au lieu du 658000

La présentation du Bilan :

- L'actif et le passif n'ont pas subi de modification significative pour la fondation

Présentation de l'annexe :

- 2 nouveaux tableaux apparaissent : l'un sur les variations des fonds propres et l'un sur la variation des fonds dédiés ; ces 2 tableaux sont rajoutés au présent document

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF (en €)

- Etat des immobilisations

	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Diminution poste à poste	Cessions et rebus	
Autres immobilisations incorporelles	1 038					1 038
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 483		699		4 188	14 994
TOTAL	19 521		699		4 188	16 032

- Etat des amortissements

	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions, reprises	Montant en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 038			1 038
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 449	5 507	4 188	11 768
TOTAL	11 487	5 507	4 188	12 805

- Etat des créances

	montant brut en €	à 1 an au plus	à plus d'1 an
créances fiscales et sociales			
taxe sur les salaires	1 156	1 156	
autres créances			
caution	605	605	
produits à recevoir			
don en ligne déc 2020 FSPG	890	890	
don en ligne déc 2020 FUGA	1 255	1 255	
frais siège 2020 FGIN	1 000	1 000	
frais siège 2020 FSPG	1 739	1 739	
total créances	6 645	6 645	

- Valeurs mobilières de placement :

description	Fondation abritante
Titres BPA	100 448
Comptes à terme	1 400 000
total VMP	1 500 488

• **Disponibilités :**

	Fondation abritante	Fondation Nanosciences	Fondation GIN	Fondation Sciences Po Grenoble	total
Compte courant BPA	456 107				456 107
Livret BP association	80 008				80 008
livret I BPAURA FUGA	1 012 078				1 012 078
BPA-CAT OPTIPLUS	100 192				100 192
BPAURA-livret I Nanosciences		145 810			145 810
CIC COMPTE COURANT		1 380			1 380
CIC LIVRET ASSOCIATION		100 033			100 033
Compte courant Fondation GIN			2 287		2 287
Livret FGIN BPAURA			41 793		41 793
BPA CC FSPG				2 706	2 706
BPA CPTÉ S/LIVRET FSPG				17 054	17 054
COMPTE COURANT NANOSCIENCES BP		-			-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	932				932
total disponibilités	1 649 317	247 223	44 080	19 760	1 960 380

• **Produits à recevoir :**

produits à recevoir	montant en €
don en ligne déc 2020 FSPG	890
don en ligne déc 2020 FUGA	1 255
frais siège 2020 FGIN	1 000
frais siège 2020 FSPG	1 739
total	4 884

• **Charges constatées d'avance :**

charges constatées d'avance	montant en €
prestations communication	3 600
assurances	908
total	4 508

2. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF :

- **Tableau de variation des fonds propres :**

Variation des fonds propres	à l'ouverture de l'exercice	affectation du résultat	augmentation	diminution	à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	772 407	34 405			806 812
Excédent ou déficit de l'exercice	34 405	-34 405	117 321		117 321
Situation nette	806 812	-	117 321	-	924 133
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	806 812	-	117 321	-	924 133

- **Etat des échéances des dettes :**

	montant brut en €	à 1 an au plus	à plus d'1 an
dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 637	74 637	
dettes fiscales et sociales			
personnel et comptes rattachés	11 671	11 671	
organismes sociaux	21 319	21 319	
prélèvement à la source	1 053	1 053	
impôt sur les bénéfices	2 374	2 374	
TVA collectée	0	0	
Etat charges à payer	62 386	62 386	
taxe formation continue	<u>1 482</u>	<u>1 482</u>	
total dettes fiscales et sociales	100 285	100 285	
total dettes	174 922	174 922	

- **Produits constatés d'avance :** Néant.

- **Tableau de suivi des fonds dédiés :**

Fonds dédié	variation des fonds dédiés issue de	A- Fonds à engager au début de l'exercice 2020	B- Reports (encaissements nets de frais de gestion + fonds propres)	C- Utilisation en cours d'exercice	dont remboursements	D-Transferts	E =A+B-C+D Fonds à engager en fin d'exercice 2020	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Bourse coup de pouce	générosité du public	45	-	-	-	-	45	
Bourse coup de pouce	autre	799	64 000	64 000	-	578	1 377	
Total Bourse coup de pouce		844	64 000	64 000	-	578	1 422	
bourses Liban	subvention	-	9 000	8 291	-	-	710	
bourses Liban	générosité du public	-	10 310	10 310	-	-	-	
bourses Liban	autre	-	3 000	3 000	-	-	-	
Total bourses Liban		-	22 310	21 600	-	-	710	
Chaire BRITTLE'S CODEX	générosité du public	205 700	266 000	239 600	-	-	232 100	
Total Chaire BRITTLE'S CODEX		205 700	266 000	239 600	-	-	232 100	
Chaire E-health	générosité du public	360 856	138 050	155 862	-	-	343 044	
Total Chaire E-health		360 856	138 050	155 862	-	-	343 044	
Chaire MAS	subvention	-	132 300	-	-	-	132 300	
Chaire MAS	générosité du public	2 000	46 610	12 000	-	-	36 610	
Chaire MAS	contribution financière	-	47 500	30 000	-	-	17 500	
Total Chaire MAS		2 000	226 410	42 000	-	-	186 410	
Chaire Publics	subvention	18 500	68 400	30 000	-	-	56 900	
Chaire Publics	générosité du public	60 625	78 375	54 000	-	-	85 000	
Chaire Publics	contribution financière	-	19 000	5 000	-	-	14 000	
Total Chaire Publics		79 125	165 775	89 000	-	-	155 900	
Co-survivors	générosité du public	-	1 251	-	-	-	1 251	
Total Co-survivors		-	1 251	-	-	-	1 251	
Coup de cœur Cop2 étudiante	autre	-	3 000	3 000	-	-	-	
Total Coup de cœur cop2 étudiante		-	3 000	3 000	-	-	-	
Coup de cœur IGEM	autre	376	4 624	5 000	-	-	-	
Total Coup de cœur IGEM		376	4 624	5 000	-	-	-	
CSUG	générosité du public	90 780	101 012	121 595	-	-	70 198	
Total CSUG		90 780	101 012	121 595	-	-	70 198	
CSUG Hydrosat	générosité du public	20 825	4 250	-	-	-	25 075	
Total CSUG Hydrosat		20 825	4 250	-	-	-	25 075	
CSUG QlevEr-Sat	générosité du public	-	170 000	50 000	-	-	120 000	
Total CSUG QlevEr-Sat		-	170 000	50 000	-	-	120 000	
CSUG Thingsat	générosité du public	-	21 250	4 000	-	-	17 250	
Total CSUG Thingsat		-	21 250	4 000	-	-	17 250	
DU Passerelle Réfugiés	subvention	5 400	-	5 400	-	-	-	
DU Passerelle Réfugiés	générosité du public	1 087	45	1 042	-	-	90	
Total DU Passerelle Réfugiés		6 487	45	6 442	-	-	90	
Etude biomarqueurs Covid-19	subvention	-	415	-	-	-	415	
Etude biomarqueurs Covid-19	générosité du public	-	102 136	45 000	-	-	57 136	
Etude biomarqueurs Covid-19	contribution financière	-	50 000	-	-	-	50 000	
Etude biomarqueurs Covid-19	autre	-	20 000	20 000	-	-	-	
Total étude biomarqueurs Covid-19		-	172 551	65 000	-	-	107 551	
Fonds Vittorio Luzzati	générosité du public	170 000	-	31 705	-	-	138 295	
Total Fonds Vittorio Luzzati		170 000	-	31 705	-	-	138 295	
Ice memory	générosité du public	-	21	21	-	-	-	
Ice memory	contribution financière	399 825	170 000	108 316	-	47 500	414 009	
Total Ice memory		399 825	170 021	108 337	-	47 500	414 009	
IM Reconstruct'Air	contribution financière	-	47 500	30 000	-	47 500	65 000	
Total IM Reconstruct'Air		-	47 500	30 000	-	47 500	65 000	
Maison pour la science	générosité du public	450	33 970	-	-	-	34 420	
Total Maison pour la science		450	33 970	-	-	-	34 420	
Nutrition des séniors	générosité du public	578	-	-	-	578	0	
Total Nutrition des séniors		578	-	-	-	578	0	
ordi pour bibi	subvention	-	160 071	152 632	-	-	7 439	
ordi pour bibi	générosité du public	-	5 193	5 193	-	-	-	
Total ordi pour bibi		-	165 264	157 825	-	-	7 439	
Patrimoine site santé	générosité du public	1 126	1 122	-	-	-	2 248	
Total Patrimoine site santé		1 126	1 122	-	-	-	2 248	
phlébologie	générosité du public	-	8 075	-	-	-	8 075	
Total phlébologie		-	8 075	-	-	-	8 075	
Plurilinguisme et Francophonie	autre	7 360	-	5 000	-	-	2 360	
Total Plurilinguisme et Francophonie		7 360	-	5 000	-	-	2 360	
Prédic't'Air	contribution financière	47 500	47 500	30 000	-	-	65 000	
Total Prédic't'Air		47 500	47 500	30 000	-	-	65 000	
Territorialisation	subvention	18 900	64 500	38 000	-	-	45 400	
Territorialisation	générosité du public	18 050	19 950	-	-	-	38 000	
Territorialisation	contribution financière	13 500	-	-	-	-	13 500	
Total Territorialisation		50 450	84 450	38 000	-	-	96 900	
total fonds dédiés fondations arbitante		1 444 282	1 918 430	1 267 965	-	0	2 094 747	

Fonds dédié Fondation GIN	44 048		1 025			43 023	
Fonds dédiés Fondation Nanosciences	345 082		128 349			216 733	
Fonds dédiés Fondation Sciences Po Grenoble	11 250	7 661				18 911	
total fonds dédiés fondations abritées	400 380	7 661	129 375	-	-	278 667	
total fonds dédiés	1 844 662	1 926 091	1 397 340	-	0	2 373 413	

Ce tableau de variation des fonds dédiés est établi conformément au référentiel du règlement comptable 2018-06.

Le terme « générosité du public » regroupe les dons manuels issus du don en ligne ou de dons de particuliers ainsi et le mécénat des personnes morales.

Le terme « contribution financière » correspond à la contribution d'organismes relevant du règlement comptable 2018-06, notamment les fondations.

Nous avons introduit le terme « autre » pour identifier les ressources sur fonds propres de la Fondation UGA.

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. Activité de la fondation abritante

- **Programme pluriannuel**

Le montant total des versements reçus en 2020 est de 534 000 €, décomposé comme suit :

- Université Grenoble Alpes : 300 000 €
- CHU Grenoble-Alpes : 30 000 € au titre de 2020 ainsi que 30 000 € au titre de 2019, somme qui avait été comptabilisée en produit à recevoir au 31/12/2019.
- bioMérieux : 40 000 €
- Banque Populaire AuRA : 50 000 €
- Air Liquide Advanced Technologies : 60 000 €
- Grenoble-Alpes Métropole : 24 000 €

Le total des versements des fondateurs au compte de résultat de l'exercice 2020 est donc de 504 000€.

- **Activité de levée de fonds**

La levée de fonds encaissée de l'exercice est de 1 989 765 € pour la fondation abritante et figure au compte de résultat dans les postes :

	levée de fonds
subvention d'exploitation	467 844 €
dons manuels	26 488 €
mécénat	1 075 433 €
contributions financières	420 000 €
levée de fonds fondation abritante	1 989 765 €

Pour la fondation abritante, les engagements en numéraire reçus des mécènes sont de 1 258 818€ en fin d'exercice.

Les mécènes ont également donné des contributions volontaires en nature sur l'exercice pour un montant de 55 046 €.

Les engagements reçus au titre des contributions en nature s'élèvent à 348 514 € au maximum.

- **Actions sociales**

Les soutiens versés aux projets sur fonds dédiés durant l'exercice figurent dans le poste « aides financières » en charges au compte de résultat.

Projet de la fondation abritante	soutien versé
Chaire BRITTLE'S CODEX	239 600 €
ordi pour bibi	157 825 €
Chaire E-health	155 862 €
CSUG	121 595 €
Ice memory	108 337 €
Chaire Publics	89 000 €
Etude biomarqueurs Covid-19	65 000 €
Bourse coup de pouce	64 000 €
CSUG QlevEr-Sat	50 000 €
Chaire MAS	42 000 €
Chaire Territorialisation	38 000 €
Fonds Vittorio Luzzati	31 705 €
Prédic'tAir	30 000 €
Reconstruct'Air	30 000 €
bourses Liban	21 600 €
DU Passerelle Réfugiés	6 442 €
Plurilinguisme et Francophonie	5 000 €
Coup de cœur IGEM	5 000 €
CSUG Thingsat	4 000 €
Coup de cœur Cop2 étudiante	3 000 €
actions fondation abritante	1 267 965 €

Un montant de fonds propres de 94 624 €, inclus dans les 1 267 965 €, a été affecté aux actions sociales au cours de l'exercice 2020 :

- 18 bourses coup de pouce : 64 000€
 - o 10 étudiants sportifs de haut niveau : 6 bourses de 4000€ et 4 bourses de 2000€,
 - o 5 étudiants en situation de handicap : 5 bourses de 4000€
 - o 3 étudiants artiste de haut niveau : 3 bourses de 4000€
- soutiens versés aux projets coup de cœur et autres programmes :
 - o IGEM : 4 623.75€
 - o COP 2 Etudiante : 3 000€
 - o Projet biomarqueurs Covid-19 : 20 000€ à l'Association Grenobloise pour la Recherche et l'Innovation sur les Protéines (AGRIP)
 - o Bourses pour les doctorants libanais en situation de précarité: 3 000€

B. Activité des fondations abritées

- **Versement des fondateurs**

Fondation Sciences Po Grenoble : 4 999€ versés par l'IEP Grenoble

- **Activité de levée de fonds**

Levée de fonds encaissée de l'exercice

Fondation abritée	levée de fonds
Fondation GIN	1 715 €
Fondation Sciences Po Grenoble	15 485 €
levée de fonds fondations abritées	17 200 €

- **Actions sociales**

Soutiens versés aux projets durant l'exercice

Fondation abritée	soutien versé
Fondation Nanosciences	123 086 €
Fondation Sciences Po Grenoble	11 088 €
actions sociales fondations abritées	134 174 €

C. Analyse de certains postes du compte de résultat :

Le poste « **vente de prestations de services** » pour un total de 2 739 € correspond aux frais de siège perçus par la fondation abritante et qui sont passés en charges des fondations abritées: 1000€ pour Fondation GIN et 1739€ pour Fondation Sciences Po Grenoble.

Le poste « **Utilisations des fonds dédiés** » ou « **report de ressources non utilisées des exercices antérieurs** » pour un total de 211 246 € en produits d'exploitation correspond aux reprises à réaliser sur fonds dédiés selon le détail ci-dessous :

- Fondation abritante : 81 872 €
- Fondation Nanosciences : 128 349 €
- Fondation GIN : 1 025€

Le poste « **report en fonds dédiés** » pour un total de 739 998 € en charges d'exploitation se divise en

- report en fonds dédiés sur Fondation Sciences Po Grenoble sous égide : 7 661 €
- report en fonds dédiés de la fondation abritante : 732 337 €

Le règlement comptable 2018-06 prévoit la classification des ressources issues des levées de fonds et des versements des fondateurs selon le référentiel indiqué au 2. Tableau de suivi des fonds dédiés et détaillé ci-dessous par fondation.

ressources issues des levées de fonds et versement des fondateurs	Fondation UGA abritante	Fondation Nanosciences abritée	Fondation GIN abritée	Fondation Sciences Po Grenoble abritée	Total général
Concours publics et subventions d'exploitation	467 844				467 844
Versements des fondateurs	504 000			4 999	508 999
Ressources liées à la générosité du public					
Dons manuels	3 775		1 585		5 360
Dons manuels en ligne	22 713		130	5 485	28 328
Mécénats	1 075 433			10 000	1 085 433
Contributions financières	420 000				420 000
Total	2 493 765	0	1 715	20 484	2 515 964

Les ressources issues de l'appel à la générosité du public dans le cadre d'une campagne menée par l'utilisation de moyens de communication tels que notre site internet se montent à 33k€ selon le détail ci-dessus.

ressources issues de l'appel à la générosité du public	Fondation UGA abritante	Fondation Nanosciences abritée	Fondation GIN abritée	Fondation Sciences Po Grenoble abritée	Total général
Dons manuels	3 775		1 585		5 360
Dons manuels en ligne	22 713		130	5 485	28 328
Total	26 488	0	1 715	5 485	33 688

La fondation UGA n'atteint donc pas le seuil requis fixé à 153 000€ qui déclenche l'application des dispositions spécifiques applicables aux entités faisant appel à la générosité du public et rendant obligatoire l'établissement d'un compte de résultat par origine et destination (CROD), d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) et d'un tableau de variation des fonds propres.

4. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Le Président et les autres membres du Conseil d'administration ont exercé leur mandat à titre gratuit.

5. EFFECTIF MOYEN PAR ETABLISSEMENT

Fondation abritante, établissement de Saint Martin d'Hères :

	Personnel salarié	Personnel extérieur
Cadres direction et administration	3.23	0
TOTAL	3.23	0

La Fondation abritante emploie, au 31 décembre 2020, 4 salariés permanents en CDI dont 3 à temps plein et 1 à 80% : une directrice générale, un responsable de programmes, une responsable administrative et financière et une assistante mécénat.

Fondation Nanosciences, établissement rue des Martyrs à Grenoble :

	Personnel salarié	Personnel extérieur
Cadres direction et administration	0.1	0
	0.1	0

La Fondation Nanosciences sous égide emploie, au 31 décembre 2020, un salarié permanent : un directeur (à temps partiel à 10%).

6. VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature sont considérées comme des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de la Fondation et sont donc, conformément au règlement 2018-06, inscrites au pied du compte de résultat selon la classification suivante :

compte	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
870	Dons en nature	17 415 €
871	Prestations en nature	37 631 €
	Total	55 046 €
compte	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
861	Mises à disposition gratuite de biens	17 415 €
862	Prestations en nature	37 631 €
	Total	55 046 €

Elles bénéficient à la Fondation et aux projets selon la répartition suivante (en €) :

fonctionnement Fondation	5 000
CSUG	25 993
CSUG QlevEr-Sat	23 747
phlébologie	305
Total	55 046

Méthode d'évaluation des contributions volontaires en nature 2020 :

La Fondation UGA en tant que bénéficiaire atteste de la réception quantitative des dons et procède à l'émission d'un « Reçu au titre des dons en nature ouvrant droit à réduction d'impôt en application de l'article 238 bis du code général des impôts » dans lequel elle rappelle au donateur les méthodes de valorisation des dons.

« Le donateur valorise les dons en nature pour le calcul de la réduction d'impôt selon les modalités des instructions fiscales en vigueur, sous sa responsabilité, au prix de revient.

Le bénéficiaire, afin de se conformer aux obligations du nouveau règlement comptable des organismes sans but lucratif (ANC 2018-06), doit comptabiliser les dons en nature à leur « coût évité ».

A cet effet uniquement, le bénéficiaire demande au donateur de lui communiquer le prix de marché du bien ou de la prestation des dons ci-dessus détaillés. »

La valorisation des dons est donc effectuée par les donateurs conformément à la réglementation.

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. Engagements hors bilan reçus au 31 décembre 2020 :

- Engagements reçus en numéraire (en €) dans le cadre du programme d'action pluriannuel :

programme d'action pluriannuel	engagements hors bilan reçus	à moins d'un an	à plus d'un an
UGA	900 000	300 000	600 000
CHU Grenoble-Alpes	90 000	30 000	60 000
Banque Populaire AuRA	150 000	50 000	100 000
bioMérieux	120 000	40 000	80 000
Air Liquide Advanced Technologies	120 000	60 000	60 000
Grenoble-Alpes Métropole	72 000	24 000	48 000
Total	1 452 000	504 000	948 000

- Engagements reçus en numéraire (en €) dans le cadre des fonds dédiés aux projets :

<i>Fonds dédié</i>	<i>engagements hors bilan reçus</i>	<i>à moins d'un an</i>	<i>à plus d'un an</i>
Ice memory	400 000	136 000	264 000
CSUG	170 334	117 834	52 500
Chaire Publics	158 000	128 000	30 000
Territorialisation	110 000	95 000	15 000
Chaire MAS	100 000	100 000	-
Chaire E-health	92 250	92 250	-
CSUG QlevEr-Sat	90 950	90 950	-
Prédicit'Air	50 000	50 000	-
Reconstruct'Air	50 000	50 000	-
Maison pour la science	24 000	24 000	-
CSUG Thingsat	10 000	10 000	-
bourses Liban	3 284	3 284	-
Total	1 258 818	897 318	361 500

- Engagements reçus au 31 décembre 2020 en dons en nature (don en compétences ou don d'équipement) estimés (en €) sur la base des conventions signées dans le cadre des fonds dédiés aux projets.

CSUG	299 973
Ice Memory	25 788
CSUG QlevEr-Sat	<u>22 753</u>
Total	348 514

B. Engagements hors bilan donnés au 31 décembre 2020 (en €) :

<i>Fonds dédié</i>	<i>engagements hors bilan donnés</i>	<i>à moins d'un an</i>	<i>à plus d'un an</i>
Chaire E-health	404 931	155 862	249 069
Ice memory	360 914	63 120	297 794
Chaire Publics	282 250	126 500	155 750
CSUG	214 748	73 000	141 748
Chaire BRITTLE'S CODEX	203 600	-	203 600
Territorialisation	200 275	38 000	162 275
CSUG QlevEr-Sat	197 308	197 308	-
Chaire MAS	145 900	63 400	82 500
Fonds Vittorio Luzzati	138 295	18 000	120 295
Prédicit'Air	112 500	30 000	82 500
Reconstruct'Air	112 500	30 000	82 500
Etude biomarqueurs Covid-19	107 531	30 000	77 531
Maison pour la science	31 500	24 500	7 000
CSUG Thingsat	25 750	16 000	9 750
CSUG Hydrosat	25 075	25 075	-
Patrimoine site santé	1 261	1 261	-
Ordi pour bibi	6 960	6 960	-
Total fondation abritante	2 571 298	898 985	1 672 312
Fondation Nanosciences	157 810	157 810	
Total	2 729 108	1 056 795	1 672 312